

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU GOLFE-DU-SAINT-LAURENTS

À la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité Régionale de Comté du Golfe-du-Saint-Laurent tenue le lundi 12 décembre 2025 à 16 h au bureau de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent situé au 29, chemin d'Aylmer Sound, bureau 400 à Chevery et à laquelle sont présents:

SONT PRÉSENTS PAR VISIOCONFÉRENCE :

Monsieur Daren Jones	préfet
Monsieur Marco Wellman	préfet suppléant, maire de Gros-Mécatina;
Monsieur Colin Shattler	conseiller, maire de Blanc-Sablon;
Madame Gladys Driscoll Martin	conseillère, mairesse de Saint-Augustin;
et Madame Chantale Otis	conseillère, administratrice Côte-Nord-du-Golfe- Saint-Laurent.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Daren Jones.

EST AUSSI PRÉSENTE:

Madame Karine Monger	directrice générale et greffière-trésorière.
----------------------	--

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Résolution 2025-12-01
Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Résolution 2025-12-02
Prévision budgétaire 2026;
4. Résolution 2025-12-03
Rapport financier 2024 - Présentation de M. Claude Bouchard, Benoit Côté, CPA inc.;
5. Résolution 2025-12-04
Services d'accompagnement pour le parachèvement de la route 138;
6. Période de questions;
7. Fermeture de la rencontre.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 16 h et Monsieur Daren Jones souhaite la bienvenue à tous.

RÉSOLUTION 2025-12-01 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent du 15 décembre 2025;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Madame Dale Roberts-Keats

APPUYÉ par Madame Chantale Otis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent du 15 décembre 2025.

RÉSOLUTION 2025-12-02 PRÉVISION BUDGÉTAIRE 2026

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent est tenu de préparer des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2026;

CONSIDÉRANT QUE les prévisions budgétaires proposées sont: revenu au montant de 8 522 798 \$ et dépense au montant de 8 522 798\$ pour un budget équilibré;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Madame Gladys Driscoll Martin

APPUYÉ par Monsieur Marco Wellman

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER les prévisions budgétaires de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent pour l'exercice financier 2026;

D'AUTORISER la directrice générale à faire parvenir à chacune des municipalités le montant des quotes-parts respectives indiquées au document susmentionné;

D'INSÉRER le document intitulé «MRC du Golfe-du-Saint-Laurent - Prévision budgétaire 2026» à la présente résolution.

PROVINCE DE QUÉBEC	
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU GOLFE-DU-SAINT-LAURENT	
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026	
Activités financières de fonctionnement	
REVENUS	2026
Répartition aux municipalités membres	
Quote-Part aux municipalités	404 855 \$
Total répartition aux municipalités membres	404 855 \$
Autres revenus de sources locales	
Entente transitoire jeunes	253 421 \$
Revenus d'intérêts	150 000 \$
Total autres revenus de sources locales	403 421 \$
Transferts (Subventions gouvernementales)	
FRR 2025 -2029	
FRR - Volet 2 (Développement territorial)	1 451 516 \$
FRR - Volet 3 (Innovation)	547 286 \$
FRR - Volet 4 (Vitalisation)	3 521 689 \$
Pacte fiscal (ressources naturelles)	451 294 \$
Accès aux redevances terres publiques (TNO)	149 707 \$
Services d'aide à l'emploi (SAE)	32 674 \$
Plan de gestion des matières résiduelles	24 000 \$
Programme d'aménagement durable des forêts	- \$
Fonds Québécois d'initiative sociales (FQIS)	334 017 \$
FLAC- Fondation L. & A. Chagnon	105 724 \$
Entente sectorielle de renforcement de l'accompagnement des municipalités	250 000 \$
Entente de développement culturel 2021-2023 + Programme d'entente en patrimoine	27 032 \$
Convention d'aide financière - Réseu accès PME	215 000 \$
Entente – Programme Nutrition Nord Canada 2024-2026	33 500 \$
Mise en commun d'une ressource spécialisée en urbanisme	60 000 \$
Société du Plan Nord – Alternatives en Habitation	60 000 \$
Société du Plan Nord - Changements climatiques en Basse-Côte-Nord	60 000 \$
Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire (OGAT)	69 306 \$
Accélérer la transition climatique locale (ATCL)	321 777 \$
Total transferts (subventions gouvernementales)	7 714 522 \$
Appropriation du surplus non affectés	- \$
Total appropriation du surplus non affectés	- \$
TOTAL REVENUS DE FONCTIONNEMENT	8 522 798 \$

PROVINCE DE QUÉBEC	
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU GOLFE-DU-SAINT-LAURENT	
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026	
<u>Activités financières de fonctionnement</u>	
DÉPENSES	2026
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	
Conseil de la MRC	
Rémunération du Préfet	61 886 \$
Rémunération des élus	25 000 \$
Allocation non imposable	12 500 \$
Cotisation de l'employeur	17 377 \$
Frais de déplacement préfet	50 000 \$
Frais de déplacement élus	20 000 \$
Total Conseil de la MRC	186 763 \$
Administration	
Rémunération	766 194 \$
Cotisations employeur	143 239 \$
CSST	3 007 \$
Assurance collective	42 889 \$
Régime de retraite simplifié	36 338 \$
Frais de déplacement	97 500 \$
Frais de postes	1 500 \$
Frais avion	1 000 \$
Téléphone et internet	12 000 \$
ZOOM - frais de licence	500 \$
Publication journaux	- \$
Promotion & visibilité	20 000 \$
Honoraires professionnels	215 000 \$
Évaluation municipale	229 200 \$
Comptabilité et vérification	42 000 \$
Services juridiques	31 450 \$
Informatique - Achat équipement - Consultant - Achat de logiciels	80 617 \$
Assurances générales	8 232 \$
Formation et perfectionnement	15 000 \$
Cotisation et abonnement	5 000 \$
Inscription	2 500 \$
Loyer	66 296 \$
Contrats de location (photocopieur)	38 992 \$
Équipement de bureau	9 000 \$
Fournitures de bureau	8 000 \$
Location d'équipement	1 000 \$
SAAQ	7 500 \$
Total administration	1 883 954 \$
Autres	
Autres frais de déplacements	1 000 \$
Autres dépenses de fonctionnement	3 500 \$
Amélioration locative	1 000 \$
Réception publique	1 000 \$
Frais divers	2 000 \$
Total autres	8 500 \$
TOTAL ADMINISTRATION GÉNÉRALE	2 079 217 \$

PROVINCE DE QUÉBEC	
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU GOLFE-DU-SAINT-LAURENT	
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026	
Activités financières de fonctionnement	
DÉPENSES	2026
AMÉNAGEMENT URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	
Promotion et développement économique	
FRR 2 - (Développement territorial)	1 025 844 \$
FRR - Volet 3 (Innovation)	547 286 \$
FRR - Volet 4 (Vitalisation)	3 341 329 \$
Visibilité & soutien aux événements rég.	- \$
Planification stratégique	25 000 \$
Programme d'aménagement durable des forêts	- \$
Entente transitoire jeunes	303 421 \$
Équipement informatique (Tête réseau Sept-Îles)	50 000 \$
Concertation régional	10 000 \$
Fonds Québécois d'initiative sociales (FQIS)	324 017 \$
Fondation Loisir Côte-Nord	5 400 \$
Entente sectorielle de renforcement de l'accompagnement des municipalités	371 000 \$
Entente sectorielle touristique (Expédition 51)	35 000 \$
Entente de développement culturel + Programme entente en patrimoine (PEP)	23 699 \$
Entente égalité	1 800 \$
CALQ	7 200 \$
Entente – Programme Nutrition Nord Canada 2024-2026	33 500 \$
Assemblée des MRC de la Côte-Nord - Ressource régionale + Communication	16 308 \$
Accélérer la transition climatique locale (ATCL)	321 777 \$
Total promotion et développement économique	6 442 581 \$
TOTAL AMÉNAGEMENT URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	8 521 798 \$
Financement	
Frais bancaires	1 000 \$
Intérêts emprunt temporaire	- \$
Capital	- \$
Intérêts financement	- \$
Total Financement	1 000 \$
TOTAL DÉPENSES FONCTIONNEMENT	8 522 798 \$
SURPLUS / DÉFICIT - PROJETÉ	- \$

RÉSOLUTION 2025-12-03

RAPPORT FINANCIER 2024 - PRÉSENTATION DE M. CLAUDE BOUCHARD, BENOIT CÔTÉ, CPA INC.

CONSIDÉRANT QUE le rapport financier au 31 décembre 2024 de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent a été préparé par l’auditeur Monsieur Claude Bouchard, du cabinet de comptable Benoît Côté, CPA;

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Affaires municipales et de l’habitation demande aux MRC de déposer, au plus tard le 30 juin de l’année suivante les états financiers tel que cité dans l’article 176.2 du Code municipal;

CONSIDÉRANT QUE nous accusons un retard face à cette date et que nous tentons de rectifier cette situation;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Madame Chantale Otis

APPUYÉ par Madame Dale Roberts-Keats

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

D’ADOPTER le rapport financier au 31 décembre 2024 de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent.

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent embauche depuis septembre 2024 un consultant qui s'affaire au développement de la route 138;

CONSIDÉRANT QUE ce mandat vient à échéance le 31 décembre 2025;

CONSIDÉRANT QUE l'Assemblée des MRC de la Côte-Nord a mandaté, en mi année, la firme Aviséo pour produire une étude sur le déficit fiscal sur la Côte-Nord;

CONSIDÉRANT QU'un nombre important d'information se retrouvant dans ce rapport rejoint la ligne de pensée du travail déjà amorcé par le consultant;

CONSIDÉRANT QUE cette étude n'est pas finale et ne peut, pour le moment, être partagée ou diffusée;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent anticipe recevoir cette étude seulement au courant du mois de janvier 2026;

CONSIDÉRANT QUE la présentation des états financiers 2024 de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent se fait le 15 décembre 2025 ce qui veut dire que nous ne disposons pas encore d'un portrait financier clair;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent désire continuer les efforts et le travail déjà entamé dans le dossier du prolongement de la route 138;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Madame Gladys Driscoll Martin

APPUYÉ par Madame Dale Roberts-Keats

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE RETENIR les services du consultant 9196-8396 Québec Inc. à compter du 1^{er} janvier 2026 jusqu'au 28 février 2027;

D'ÉLABORER un contrat d'ici à la rencontre du 21 janvier 2026;

DE PRÉSENTER à la rencontre du 21 janvier 2026 les termes de ce contrat qui auront été préalablement entendu entre les deux parties;

DE PUISER cette dépense du poste budgétaire honoraires professionnels;

DE CONFIRMER qu'aucun déboursé ne sera effectué avant la signature du contrat par les deux parties.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été tenue.

FERMETURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé à 16 h 41, il est proposé par Monsieur Marco Wellman, appuyé par Madame Chantale Otis que la séance soit levée.



Daren Jones
Préfet



Karine Monger
Directrice générale et greffière-trésorière